

DÉPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

Nombre de membres en exercice du Conseil Communautaire : 50

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
CAP EXCELLENCE5^{ème} séance de l'année 2015

Mercredi 30 septembre 2015

DÉLIBÉRATION N°2015.09.05/194

Extension de périmètre du Syndicat mixte
des transports du Petit Cul de Sac Marin (SMT) –Désignation des représentants de la
Communauté d'Agglomération CAP Excellence
au sein du Comité syndical du SMT

L'an deux mille quinze, le mercredi 30 septembre, à 11 heures 00, le Conseil Communautaire de CAP Excellence, s'est rassemblé au siège de CAP Excellence (salle du Conseil), sis 18 boulevard LEGITIMUS 97 110 Pointe-à-Pitre, sous la présidence de Monsieur Eric JALTON, Président, en séance extraordinaire, en vue de délibérer selon la **procédure d'urgence** suivant l'ordre du jour de la convocation faite le 28 septembre 2015 en application des dispositions de l'article L2121-12 du Code général des collectivités territoriales modifiées.

Présents : 28		
Président		
M. Eric	JALTON	
Vice-Présidents		
M. Ary	CHALUS	1 ^{er} Vice-Président
M. Jacques	BANGOU	2 ^{ème} Vice-Président
M. Rosan	RAUZDUEL	3 ^{ème} Vice-Président
M. Georges	DAUBIN	4 ^{ème} Vice-Président
Mme Suzelle	SEVILLE	5 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Murielle	JABES	7 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Maguy	CELIGNY	9 ^{ème} Vice-Présidente
M. Dominique	BIRAS	11 ^{ème} Vice-Président
Mme Renée-George	NABAJOTH-DELOUMEAUX	14 ^{ème} Vice-Présidente
Conseillers Communautaires - Membres du Bureau		
Mme Corinne	PETRO	
M. Justin	DESSOUT	
Mme Francesca	FAITHFUL	
Autres Conseillers Communautaires		
M. Georges	BERGINA	
M. Jean-Luc	CELIGNY	
Mme Sylvie	CHAMMOUGON-ANNO	
Mme Lydia	FANHAN-LAURIETTE	
Mme Juliana	FENGAROL	
M. José	GUIOLET	
Mme Solange	LEBLANC	
M. Jocelyn	LEREMON	
M. Maurice	LORQUIN	
Mme Hélène	MOLIA-POLIFONTE	
M. Alix	NABAJOTH	
M. Jean-Charles	SAGET	
Mme Nadiha	SURVILLE-PERAFIDE	
Mme Ketty	WALPO	
Mme Nadège	THÉOPHILE	

Excusés représentés : 5

Vice-Présidents :

Mme Eliane GUIOUGOU-FIRPIONN (6^{ème} Vice-Présidente)
Procuration à M. Rosan RAUZDUEL

Mme Claudine CHALUS (12^{ème} Vice-Présidente)
Procuration à M. Georges DAUBIN

Mme Marie-Corine LACASCADE-CLOTILDE (13^{ème} Vice-Présidente)
Procuration à Mme Nadiha SURVILLE

Conseillères Communautaires – Membres du Bureau :

Mme Lyliane PIQUION
Procuration à Mme Corinne PETRO

Mme Josiane GATIBELZA
Procuration à M. Jacques BANGOU

Excusés non représentés : 8

Vice-Présidents :

M. Georges BREDENT (8^{ème} Vice-Président)
M. Fred EUSTACHE (10^{ème} Vice-Président)

Conseillers Communautaires - Membres du Bureau :

M. Fabert MICHELY
Mme Marie-Camille MOUNIEN

Conseillers Communautaires :

Mme Lise Claude AZEDE - M. Audry CORNANO -
M. Patrick SELLIN - M. Olivier SERVA

Absents : 8

Vice-Président :

M. Pierre THICOT (15^{ème} Vice-Président)

Conseillers Communautaires - Membres du Bureau :

M. Dominique THÉOPHILE - M. Michel RINÇON

Autres Conseillers Communautaires :

Mme Maryse ALIDOR-DAHOMAS - M. Chazy CIRANY
M. Harry DURIMEL - Mme Célia HATCHI-MIMIETTE
M. Daniel MARSIN

COURRIER ARRIVÉ LE

01 OCT. 2015

S/PREFECTURE DE POINTE-A-PITRE

Le Conseil Communautaire a désigné *Madame Renée-George NABAJOTH-DELOUMEAUX* en qualité de Secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

- VU les dispositions du Code général des collectivités territoriales;
- VU l'arrêté préfectoral n°2008/2042/ADII/2 du 30 décembre 2008 portant création de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU l'arrêté préfectoral n°2012-1322/SG/DICTAJ/BRA en date du 29 novembre 2012 portant extension de périmètre de CAP Excellence à la ville de Baie-Mahault au 1^{er} janvier 2013;
- VU l'arrêté préfectoral n°2015-065/SG/DICTAJ/BRA en date du 22 juin 2015 entérinant l'adhésion de la Communauté d'Agglomération « *Rivière du Levant* » au Syndicat mixte des transports du Petit Cul de Sac Marin (SMT) ;
- VU la délibération n°2014.04.01/01 du Conseil Communautaire du 23 avril 2014 portant élection du Président de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU la délibération n°22-06-2015 du Comité Syndical du SMT du 6 juillet 2015 portant modification des statuts – Extension du périmètre du SMT ;
- VU la délibération n°2015.07.04/174 du Conseil Communautaire du 16 juillet 2015 portant report de l'affaire n°1 de l'ordre du jour : Extension de périmètre du Comité syndical du Syndicat mixte des transports du petit-cul de sac marin (SMT) - Désignation des représentants de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence au sein du SMT ;
- VU la délibération n°2015.07.04/193 du Conseil Communautaire du 30 septembre 2015 approuvant la procédure d'urgence ;

Considérant le rapport du Président ;

L'arrêté préfectoral n°2015-065/SG/DICTAJ/BRA en date du 22 juin 2015 a entériné l'adhésion de la Communauté d'Agglomération *Rivière du Levant* au Syndicat mixte des transports du petit-cul de sac marin (SMT).

En conséquence, le périmètre du SMT se trouve étendu au périmètre de cette communauté d'agglomération.

Cette extension implique la modification des statuts du syndicat afin d'intégrer les représentants de la *Rivière du Levant*.

Après en avoir délibéré ;

DÉCIDE, À L'UNANIMITÉ ;

ARTICLE 1- De prendre acte de la nouvelle composition du Comité syndical du Syndicat mixte des transports du Petit Cul de Sac Marin (SMT) ainsi que de la répartition suivante des dix-neuf (19) sièges au sein du Comité syndical:

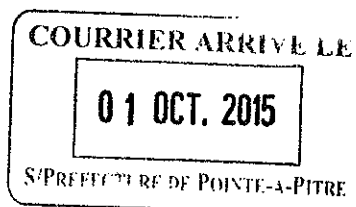
Collectivité et EPCI	19 Délégués titulaires	19 Délégués suppléants
Pour le Département	2	2
Pour la Région	2	2
Pour la Communauté d'Agglomération CAP Excellence	9	9
Pour la Communauté d'Agglomération La Riviera du Levant	6	6

ARTICLE 2- De désigner comme suit les neuf (9) représentants titulaires et les neuf (9) représentants suppléants de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence, chaque membre pouvant se faire représenter par un suppléant en cas d'absence :

<u>TITULAIRES :</u>	<u>SUPPLÉANTS :</u>
▪ M. Ary CHALUS (1 ^{er} Vice-Président)	▪ M. Justin DESSOUT (Conseiller Communautaire)
▪ M. Audry CORNANO (Conseiller Communautaire)	▪ Mme Maguy ETIENNE (Personnalité qualifiée)
▪ M. Denis BERNADOTTE (Personnalité qualifiée)	▪ M. Georges DAUBIN (4 ^{ème} Vice-Président)
▪ M. Serge NIRELEP (Personnalité qualifiée)	▪ M. Jean-Charles SAGET (Conseiller Communautaire)
▪ M. Gérard DESTOUCHES (Personnalité qualifiée)	▪ M. Jacques BANGOU (2 ^{ème} Vice-Président)
▪ M. Dominique BIRAS (11 ^{ème} Vice-Président)	▪ M. Jean-Luc CELIGNY (Conseiller Communautaire)
▪ M. Alix NABAJOTH (Conseiller Communautaire)	▪ Mme Lydia FANHAN (Conseillère Communautaire)
▪ Mme Nadiadh SURVILLE-PERAFIDE (Conseillère Communautaire)	▪ Mme Solange LEBLANC (Conseillère Communautaire)
▪ M. Fulbert HENRY (Personnalité qualifiée)	▪ M. Teddy FOULE (Personnalité qualifiée)

ARTICLE 3- De donner mandat au Président afin qu'il sollicite du Conseil syndical du SMT la modification de ses statuts en vue de l'augmentation du nombre de représentants de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ; soit dix (10) représentants.

ARTICLE 4- De donner tous pouvoirs au Président pour la mise en œuvre pratique de cette délibération.



ARTICLE 5- Le Président, le Directeur Général de CAP Excellence, le Comptable public de CAP Excellence sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération sera notifiée à Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Pointe-à-Pitre, à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, à Monsieur le Député-Maire de la ville de Baie-Mahault, à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-à-Pitre, à Monsieur le Président du SMT ainsi qu'aux représentants de CAP Excellence au sein du Conseil syndical du SMT.

Celle-ci pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, dans un délai de deux (2) mois à compter de sa notification ou de sa publication, devant le Tribunal Administratif de Basse-Terre.

Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence.

Pour extrait certifié conforme

Pointe-À-Pitre, le 30 septembre 2015

Le Président

Eric JALOT



- Délibération transmise à la Sous-Préfecture de Pointe-A-Pitre, le / 1 OCT. 2015
- Délibération transmise à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, le / 1 OCT. 2015
- Délibération transmise à Monsieur le Député-Maire de la ville de Baie-Mahault, le / 1 OCT. 2015
- Délibération transmise à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-A-Pitre, le / 1 OCT. 2015
- Délibération transmise à Monsieur le Président du SMT, le / 1 OCT. 2015
- Délibération transmise aux représentants de CAP Excellence au sein du Conseil syndical du SMT, le / 1 OCT. 2015

